

L'obligation de former ses salariés à la sécurité incendie relève des articles suivants : R4227-28 du Code du travail : « l'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs. »



## Objectifs

- Prendre conscience du danger du feu et acquérir les compétences et les réflexes utiles dans l'utilisation des matériels d'extinction d'incendie existants dans l'entreprise.
- Savoir stopper, contraindre ou limiter le danger des flammes sans s'exposer.
- Evacuer et protéger le personnel de l'entreprise.



## Public visé

Tout salarié de l'entreprise



## Pré-requis

Maîtrise de la langue française.

**Le pré-requis devra être validé par le participant ou l'employeur en nous retournant la fiche d'inscription complétée.**

Point de rassemblement



Mise en situation



## Lieu

Au KM Delta 30900 NIMES ou en INTRA, dans vos locaux, si l'aménagement de votre site le permet.



## Durée

7 heures



## Effectif

De 6 à 10 personnes



## Tarif

A partir de 750€ HT



## Modalités et délais d'accès

Inscription après validation d'un devis et d'une convention ou d'un contrat de formation. Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation 48 heures minimum.



## Responsables

Laetitia DOZ : Responsable administrative  
Agnès FILAMME : Responsable pédagogique



## Contact

Tél : 04.30.96.50.30

Site web : [contact@dfg30.fr](mailto:contact@dfg30.fr)



## Dates des formations

Consultez notre planning de formation sur notre site web [www.dfg30.fr](http://www.dfg30.fr)



L'obligation de former ses salariés à la sécurité incendie relève des articles suivants : R4227-28 du Code du travail : « l'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs. »



## Méthodes utilisées

- **Modalités pédagogiques** : Alternance d'apports théoriques et de mises en situation. Echanges thématiques, partage d'expérience, réflexion commune, mini-quizz, jeux de rôle.
- **Moyens et outils utilisés** : Salle de formation, vidéo projecteur, TV, supports visuels (powerpoint, vidéos) Bac à feu Baugey, extincteurs à eau pulvérisée et CO2.
- **Moyens humains** : Formateurs de formation incendie, formateurs pompiers volontaires.



## Méthodes d'évaluation

Tout au long de la formation, le formateur s'assurera de l'acquisition des notions par un questionnement, des demandes de reformulations etc. QCM pour l'évaluation théorique, mise en situation pour l'évaluation pratique. Par ailleurs, une évaluation à chaud sera proposée en fin de formation aux participants à l'aide d'un questionnaire de satisfaction à compléter.



## Accessibilité

Les moyens de la prestation pourront être adaptés en fonction du handicap : contactez notre Référente handicap Laetitia DOZ au 04 30 96 50 30.

Notre site est accessible aux Personnes à Mobilité Réduite, une place de stationnement leur est réservée.



## Documents

Un livret de formation sera remis à chaque stagiaire ou sera envoyé par mail. Un certificat de réalisation sera délivré au participant ayant suivi l'intégralité de la formation.

## PROGRAMME FORMATION INCENDIE : Théorie du feu, Manipulation des extincteurs et Evacuation

### Accueil

- Présentation du formateur et de l'organisme de formation
- Tour de table

### Contenu

- La réglementation
- Le triangle de feu
- La prévention
- Les dangers de l'incendie
- Comment prévenir les risques
- Techniques d'évacuation générale
- Le plan d'évacuation
- Signalisation et balisage
- Alarme, alerte, mise hors de danger de personnel
- Conduites à tenir en cas de départ de feu
- Les rôles dans l'évacuation
- Les différentes classes de feu
- Le choix de l'extincteur
- Mise en pratique utilisation et manipulation d'extincteurs à eau et CO2 sur bac à feu.
- Exercice réel d'évacuation : déclenchement de l'alarme, enfumage... (selon vos attentes)